



## Tabac

**N°06**  
**07/07/2021**



Bulletin disponible sur les sites CRA : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
**Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**  
**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**  
**Grand-Est : Abonnement aux BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Animateurs filière

Jessica Rodriguez

**FREDON**

**Nouvelle-Aquitaine**

[jessica.rodriquez@fredon-na.fr](mailto:jessica.rodriquez@fredon-na.fr)

Thomas LUX

**CT2F**

[Thomas.lux@ct2f.fr](mailto:Thomas.lux@ct2f.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisé.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal National Tabac N°06  
du 07/07/2021 »



## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : en majorité au stade choux juste avant montaison (BBCH 2090), suivi du stade début de montaison (BBCH 3000).

### Observations parasitaires

- **Mildiou** : présent seulement sur un secteur.
- **Viroses** : en cours de progression sur plusieurs secteurs.
- **Alternariose** : premières apparitions sur trois secteurs.
- **Punaises** : présentes sur de nombreux secteurs.
- **Taupins** : toujours en progression. Restez vigilants.
- **Pucerons** : plus fréquent avec une pression modérée.
- **Noctuelles terricoles** : continue sa progression.
- **Corbeaux** : quelques traces de leur passage.
- **Altises** : quelques dégâts dans quelques secteurs.

### Adventices

### Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** : quelques captures pour une parcelle de référence.

### Informations

- **Auxiliaires** : signalements de coccinelles, syrphes et chrysopes.

## Stade de la culture

### • Parcelles de référence

Les parcelles de référence de Cuzorn (47), du Loivre (51) et de Castetpugon (64) sont au stade choux juste avant montaison (BBCH 2090). Le secteur d'Amuré (79) est au stade de montaison (BBCH 5010) avec le secteur de Proissans (24), au stade de dégagement du bouton floral (BBCH 5050). En grande majorité, les parcelles sont au stade début de montaison (BBCH 3000).

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Puch-d'Agenais (47) - Sanvensa (12) - Saint-Ignat (63)
- Lapeyrouse-Mornay (26) - Fontaines (85) - Coise (73)
- Griesheim-sur-Souffel (67)

D'une manière générale, l'ensemble des tabacs sont sains avec une bonne reprise. Des dégâts dû à des problèmes climatiques ont impacté un ensemble de parcelles. Pour Fontaines (85) et Sanvensa (12), on observe des dégâts de grêle laissant sur leur passage des feuilles basses cassées ou perforées. Pour certaines zones le stade buttage est difficile à mettre en place à cause des excès d'eau signalés sur les parcelles d'Amuré (79), Cuzorn (47), Puch d'Agenais (47), Fontaines (85) et Sanvensa (12). Ces excès d'eau ont retardé les tabacs Burley qui poussent moins depuis une vingtaine de jours sur le secteur de Cuzorn (47). Quelques attaques de taupins sont observées sur ce même secteur avec des attaques tardives de vers gris pour la zone d'Amuré (79).



**Dégâts de grêle**

(Crédit Photo : D. SAUREL -



**Tabac au stade montaison (à gauche et au centre) avec des dégâts des eaux (à droite)**

(Crédit Photos : D. SAUREL - TGA)

### • Parcelles tour de plaine

Pour les plantations en tour de plaine les deux stades principaux sont ; le stade choux juste avant montaison (BBCH 2090) suivi du stade début de montaison (BBCH 3000). Sanvensa (12) et Chemillé (49) sont au stade de montaison (BBCH 5010). Le stade choux juste avant montaison (BBCH 2090) est observé sur les secteurs suivants :

- Beauville (47) - Thuret (63) - Pujo (65) - Hochfelden (67)

Le stade début de montaison (BBCH 3000) est observé sur les secteurs suivants :

- Beaurepaire (38) - Saint-Pierre-d'Eyraud (24) - Vivonne (86)
- Blaignac (33) - Saint-Memmie (51)

En grande majorité, les plants sont sains avec une bonne reprise. Pour le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24), on observe le stade buttage pour les tabacs de Virginie et un dégagement des boutons pour les tabacs bruns. Une pluviométrie importante depuis 15 jours empêche les interventions aux champs comme le binage et le buttage pour un semble de secteurs dont ; Sanvensa (12), Saint-Memmie (51), Vivonne (86), Blagnac (33), Thuret (63) et Chemillé (49). Malgré cette forte pluviométrie les secteurs de Chemillé (49) et Vivonne (86) ont réalisé leurs traitements pour le mildiou. Pour certains secteurs dans les départements du 33 et du 47 ainsi que le secteur de Blagnac (33) ces fortes pluies risquent de pénaliser leurs rendements.

On signale de la grêle sur la zone de Sanvensa (12) ainsi que sur la zone de Pujo (65) dont les dégâts abiment les feuilles basses s'observant sur 20 ha. Sur 7 ha dans la zone des Hautes-Pyrénées on observe la même chose.

Depuis les orages du 21 juin, on aperçoit de nouvelles levées d'adventices pour Thuret (63). Quelques attaques de punaises sont signalées sur le secteur de Vivonne (86) et des vers gris font leurs apparitions avec des viroses AMV pour le secteur de Sanvensa (12).

**Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 12 parcelles de références et sur l'équivalent de plants pour 1 148 ha plantés pour les tours de plaine.**



**Dégâts de grêle sur Tabacs dans le secteur de Pujo (65)**  
(Crédit Photo : O. VIGOUROUX – TGA)

## Observations parasitaires

### Maladies

- **Mildiou**

#### Situation sur le terrain

En tour de plaine, le mildiou apparait que sur le secteur de Hochfelden (67) où l'on note sa présence sur 5 ha.

#### **Evaluation du risque :**

Le temps pluvieux, les irrigations et les fortes chaleurs à venir vont permettre le développement du mildiou et mettre les **parcelles en mode risque**. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques nécessaires.

#### Astuces :

- Planter du plant sain et choisir les variétés les moins sensibles ;
- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

- **Les Viroses AMV CMV TMV et PVY**

### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence on observe des viroses de l'ordre de 1% sur les secteurs de Saint-Ignat (63), Lapeyrousse-Mornay (26) et Sanvensa (12). Présence en tour de plaine des viroses AMV, CMV, TMV et PVY sur 5 ha pour les secteurs de Blaignac (33) et Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Sur 6 ha on signale les viroses AMV, CMV et TMV pour Savensa (12) et Saint-Memmie (51) avec la présence du virus PVY sur 9 ha. Les viroses sont actives sur 4 ha pour le secteur de Thuret (63) et sur 10 ha pour le secteur Beaurepaire (38).



**Viroses AMV sur le secteur de Sanvensa (12)**

(Crédit Photos : D. SAUREL – TGA)

#### **Evaluation du risque :**

Quelques parcelles sont touchées par les viroses. **Le risque est en développement pour l'instant**, restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus et une lutte contre les pucerons.

- **Alternariose *Alternaria alternata***

Cette maladie cryptogamique fait son apparition due à des hausses de température, elle apprécie les régions chaudes et humides.

### **Situation sur le terrain**

Pour les parcelles de référence, il s'agit de sa première apparition de l'ordre de 1 % sur le secteur de Lapeyrousse-Mornay (26) et de l'ordre de 8 % pour le secteur du Loivre (51).

En parcelle de tour de plaine, la zone de Saint-Memmie (51) est présente sur 15 ha dont 8 ha où l'on signale des dégâts d'une fréquence d'attaque de moins de 20 %. On note aussi son développement sur le secteur de Beaurepaire (38) sur 8 ha.

# Observations bio-agresseurs

## Ravageurs

- **Punaises *Heteroptera spp***

### Situation sur le terrain

En parcelle de référence, on signale des **punaises** sur quatre secteurs ; d'Amuré (79), Puch d'Agenais (47), Lapeyrouse-Mornay (26) et Fontaines (85).

Pour les parcelles de tour de plaine de Sanvensa (12), Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et Blaignac (33), on observe la présence de punaises allant de 1 à 5 ha. Dans la parcelle de Beaurepaire (38), on note des traces sur 15 ha. Ce bio-agresseur est également présent sur la parcelle de Thuret (63) où on le signale sur 20 ha, dans la parcelle de Chemillé (49) sur 25 ha et sur la parcelle de Vivonne (86) sur 40 ha dont 15 ha possèdent une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Les punaises sont également présentes sur la parcelle de Hochfelden (67) sur 30 ha dont 2 ha avec des dégâts de moins de 20 %.



**Punaise sur plant de tabac**

(Crédit Photo : C. HAUTESSEERRE – Périoord Tabac)

- **Taupins *Agriotes sordidus***

### Situation sur le terrain

On signale des traces de taupins de l'ordre de 1 % sur la parcelle de référence du Loivre (51).

En tour de plaine sur les surfaces plantées, on observe ce bio-agresseur sur 1 ha pour le secteur de Sanvensa (12) et sur 18 ha pour le secteur de Saint-Memmie (51) dont 12 ha avec des dégâts de moins de 20 %.

#### **Evaluation du risque :**

Attention le temps frais et humide ne permet pas une pousse rapide des plants de tabac, favorisant ainsi les attaques de ce bio-agresseur.

- **Pucerons *Myzus persicae***

### Situation sur le terrain

Quelques secteurs ont observé des pucerons en parcelle de référence dont Saint-Ignat (63), Sanvensa (12) et Amuré (79) allant de l'ordre de 1 % à 5 % ainsi que Fontaines (12) de l'ordre de 10 %. Sur le secteur du Loivre (51), ils sont très présents de l'ordre de 15 % tout comme la zone du Loivre (51) de l'ordre de 20 %.

En progression en tour de plaine, les pucerons continuent leur développement allant de 1 ha à 5 ha dans plusieurs secteurs dont Sanvensa (12), Pujo (65), Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et Beaurepaire (38). On observe leur présence sur 9 ha pour la zone de Thuret (63). Ils sont signalés sur 15 ha pour Hochfelden (67) et sur 20 ha pour le secteur de Blaignac (33). On note des traces de leur présence sur 22 ha pour le secteur de Chemillé (49) et sur 35 ha pour Vivonne (86). On note des symptômes sur 130 ha pour la zone de Saint-Memmie (51).

#### **Evaluation du risque :**

La pression des pucerons sur les plantations a continué de progresser depuis le dernier BSV. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

### Astuces :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont des observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour et surtout apprendre à les reconnaître et les protéger.

- **Noctuelles terricoles**

#### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, on signale l'apparition de noctuelles terricoles sur Sanvensa (12) et le Loivre (51). Quelques dégâts de moins de 20 % sont observés sur le secteur d'Armuré (79).

Pour les parcelles en tour de plaine on note la présence de noctuelles terricoles sur 3 ha à 5 ha dans les parcelles de Blainac (33) et Sanvensa (12). Ce bio-agresseur est également présent sur 15 ha dont il fait des dégâts de moins de 20 % sur la zone de Chemillé (49). Dans la zone de Saint-Memmie (51), les noctuelles terricoles sont actives sur 41 ha. Sur 25 ha observés à Vivonne (86), la fréquence d'attaque de ce bio-agresseur est inférieure à 20 % sur 15 ha.



**Vers gris et leurs dégâts sur plant de tabac**

(Crédit Photo : à gauche - N. BARRET et à droite : D. SAUREL - TGA)

- **Corbeaux**

#### **Situation sur le terrain**

Sur la parcelle de référence du Loivre (51) on observe les traces de quelques corbeaux ou corneilles. En parcelle de tour de plaine, seul le secteur de Saint-Memmie (51) présente des traces de leur présence sur 32 ha.

- **Altises, Epitrix**

#### **Situation sur le terrain**

Des altises ont été repérées en Savoie. On les signale en tour de plaine sur 7 ha dans le secteur de Beaurepaire (38), des dégâts sur les feuilles d'épamprement et les premières basses sous forme de micro-trous.

## **Adventices**

#### **Situation sur le terrain**

A la suite des conditions météorologiques avec de fortes pluies de ces derniers jours, on signale en parcelle de référence que certains des secteurs possèdent des adventices toujours en progression (voir tableau ci-joint). Pour le Puch d'Agenais (47) on note quelques rares renouées. Des chénopodes blancs en petit nombre et des amarantes d'un certain nombre avec moins de 10 plantes au m<sup>2</sup> sont observées sur Griesheim-sur-Souffel (67).



**Ambrosie à feuilles d'armoise entre deux plants de tabac (à gauche) et amarantes n'ayant pas pu être biné mécaniquement (à droite) - (Crédit Photos : D. SAUREL - TGA et S. SEGUIN - Périgord Tabac)**

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m <sup>2</sup> )					Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)								
	Loivre (51)	Sanvensa (12)	Amuré (79)	Fontaines (85)	Saint-Ignat (63)	Blaignac (33)	Vivonne (86)	Pujo (65)	Saint-Memmie (51)	Chemillé (49)	Thuret (63)	Beauville (47)	Sanvensa (12)	Saint-Pierre-Eyraud (24)
Adventices tte espèces				Présence		30	80	2		42				
Ambroisie							55				3		4	
Amarante	1>X<10	X<1	X<1	X<1	X<1	10	30		160	20	18	3	8	3
Chardons							16			11	2		1	
Chénopode	1>X<10	X<1	1>X<10	X<1	X<1	10	50		32	30	13		2	
Datura			X<1	X<1		10	16			15			2	3
Lisersons		6%	5%	5%			35		34	25	8	20	10	1
Mercuriale	1>X<10		1>X<10	X<1			40		12	35				
Morelle noire			1>X<10	X<1	X<1	15	40			25	15		3	
Panic		X<1				20	28			5	3	5	1	6
Renouée			1>X<10	1>X<10		15	38		10	35			6	2
Sétaire											4			
Graminées	Présence		Présence				40	1	63	12		20		
A. Dicotylédones			Présence			5	45			20		20	4	

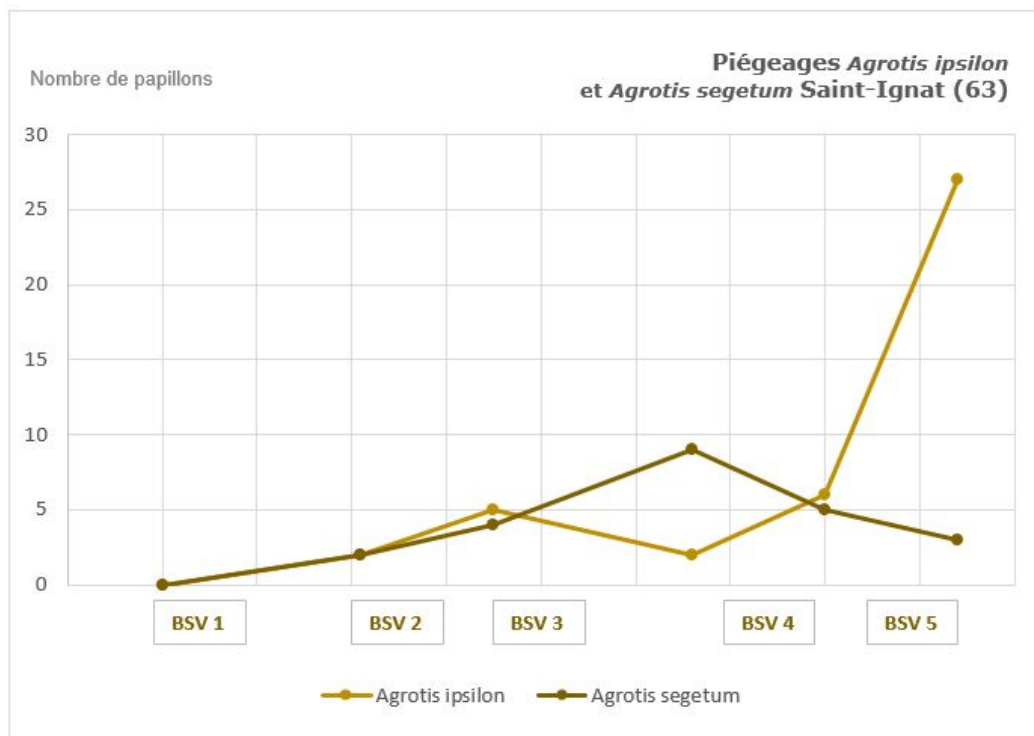
## Réseau de piégeage

### Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage on signale vingt-sept captures de papillons **d'Agrotis ipsilon** dans le secteur de Saint-Ignat (63) et pour les relevés d'**Agrotis segetum**, on observe trois captures sur ce même secteur.

#### Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Mettre en place une gestion de risques liés aux noctuelles terricoles.



## Autres informations

- **Auxiliaires :**

### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence apparition de syrphes de l'ordre de 1 % à 5 % pour les secteurs de Sanvensa (12), Amuré (79), Saint-Ignat (63), Loivre (51) et Fontaines (85). On observe également quelques coccinelles de l'ordre de 5 % sur Fontaines (85), Amuré (79) et atteignant 6 % sur le Loivre (51). Pour le secteur de Saint-Ignat (63), on observe des coccinelles de l'ordre de 2 %.

Pour les parcelles en tour de plaine, les coccinelles sont signalées allant de 1 ha à 5 ha pour les secteurs de Sanvensa (12), de Pujo (65) et de Beaurepaire (38). On les remarque aussi en grand nombre très actif sur 30 ha pour la zone de Beauville (47) et sur 24 ha pour Thuret (63). Pour trois secteurs elles sont présentes sur 50 ha à Saint-Memmie (51) Vivonne (86), et Chemillé (49) où leurs actions est bénéfique.



**Syrphes et coccinelle sur feuilles de tabacs** - (Crédit Photo : D. SAUREL - TGA)

Pour le secteur de Sanvensa (12) on note également la présence de quelques syrphes et de chrysopes sur 1 ha. Dans la zone de Vivonne (86) on aperçoit également des syrphes sur 35 ha. D'autres groupes de syrphes ont une action positive sur 45 ha pour le secteur de Saint-Memmie (51) et sur 13 ha pour le secteur de Thuret (63). Pour Chemillé (49), des syrphes sont présent sur 25 ha ou leur fréquence d'action est inférieure à 20 %.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*